

Le lecteur serait-il seul responsable de ces scélératesses? Ma première réponse a toutefois atteint l'auteur d'une responsabilité effective. La justice répressive s'est émue et a suivi son cours. L'esprit de conservation personnelle dictera sans doute aux gouvernements soucieux de l'ordre public et de leur existence une persistante vigilance et une énergique action.

C'est assez ; en ne citant qu'un petit nombre d'écrivains d'une autre époque et quelques-uns parmi les contemporains, j'ai voulu plutôt généraliser et montrer les conséquences des mouvements littéraires qui impressionnent sensiblement la société. L'expérience de chacun peut combler les lacunes et compléter les preuves d'une vérité qu'un plus grand nombre de citations n'accentuerait pas davantage.

Mais il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que les écrivains nouveaux venus, continuateurs de leurs prédécesseurs dans la vie littéraire, quelquefois avec le talent de moins, contribuent à imprimer au mouvement littéraire un caractère particulier qui tend à une transformation sociale avec plus de certitude que ne le fera la doctrine du transformisme dans le monde animal. On se demande toutefois de quelle espèce intellectuelle et morale sera le produit de cette sélection.

Ce qui reste bien démontré, c'est qu'écrivains en grand nombre, et lecteurs, auteurs de livres et leurs victimes, en continuant l'œuvre de leurs devanciers provoquent et recherchent les sensations plutôt que les sentiments et les croyances réelles. Ils agissent en cela comme les indigènes des pays sauvages qui, parmi les produits de la civilisation importés par les voyageurs, choisissent de préférence, les liqueurs fortes et en abusent.

Mais il faut en venir à la solution.

La question à résoudre étant posée, les faits constants, quelles conséquences faut-il en déduire pour formuler un principe?

Si tout ce que je viens de développer dans cette étude, quant à la nature des productions littéraires, quant aux effets que peut éprouver le lecteur, n'est qu'une vérité incontestable, la question première se pose de nouveau ; n'y a-t-il que des lecteurs déjà corrompus, sans croyances, ou criminels, à qui doivent être imputé leur corruption morale, leur incrédulité ou leur crime ?